



## PROFESSEUR DE MANDARIN (CHINOIS)

*Poste régulier à temps partiel (de 5 à 7 heures par semaine)*

### DESCRIPTION DE TÂCHES :

Sous l'autorité de la direction du Collège, l'enseignant assume l'ensemble des tâches inscrites au projet éducatif et pédagogique de l'établissement afin d'assurer à l'élève la formation intégrale (instruction et éducation) à laquelle il a droit. Il assume les responsabilités ci-dessous :

- Élabore le contenu de ses cours en collaboration avec son collègue dans la même discipline.
- Maintient une collaboration étroite avec ses collègues du département de langues vivantes 2 (Espagnol, Allemand, Mandarin).
- Prépare et corrige les travaux et examens tout au long de l'année.
- Participe à la préparation du voyage culturel annuel.
- Participe au rayonnement du Collège en participant à la préparation des élèves en vue de concours.
- Participe aux activités corporatives, socio-culturelles au sein de la communauté scolaire (portes ouvertes, gala...).
- Participe aux réunions parents-professeurs prévues au calendrier pédagogique.

### QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans un champ de spécialisation approprié à la discipline d'enseignement, notamment en enseignement du mandarin.
- Qualification légale pour enseigner au Québec (permis d'enseigner ou brevet d'enseignement) ou être titulaire de l'Éducation nationale française.
- Si vous n'êtes ni Canadien ni résident permanent, être légalement autorisé à travailler au Canada en milieu scolaire.
- Parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Expérience pertinente de l'enseignement au niveau secondaire, un atout.
- Connaissance du programme d'enseignement français, un atout.

**Type d'emploi : Poste régulier à temps partiel (environ 6 heures / semaine)**

**Échelle salariale : de 41 390.00\$ à 80 572.00\$**

Si vous désirez déposer votre candidature, vous devez faire parvenir avant le 11 mai 2018 – 17h00 votre dossier de candidature au service des ressources humaines en cliquant [ICI](#)

**Seules les personnes convoquées à un entretien recevront une réponse**